

Comité Syndical de Tisséo-SMTC Du 9 juillet 2014

1. Prolongation du métro jusqu'à 3 heures du matin les vendredis et samedis
2. Evolution de l'offre pour la rentrée (Plan Annuel des Services 2014)
3. Modalités de répercussion de la hausse de la TVA sur certains tarifs



Contact Presse

Michèle Guallar
Tél. : 05 62 11 29 54 Mob. : 06 22 73 15 65
michele.guallar@tisseo.fr



1 - Prolongation du métro jusqu'à 3 heures du matin les vendredis et samedis

Le Comité Syndical du 9 juillet 2014 a approuvé un nouveau dispositif concernant les horaires de fonctionnement du métro : à compter du 7 novembre 2014 (premier week-end suivant les vacances de la Toussaint) les deux lignes de métro seront prolongées les nuits des vendredis et samedis jusqu'à 3 heures matin.

En pratique, les derniers départs des terminus se feront à 3 heures et les derniers passages dans les stations du centre-ville (St Cyprien, Esquirol, Capitole, Jean-Jaurès, Compans Caffarelli, Jeanne d'Arc, François Verdier, Carmes, Palais de Justice) interviendront vers 3h15 ou 3h20 du matin.

La fréquence sera de 10 minutes sur la dernière heure et pourra être ajustée en fonction de la fréquentation réelle.

Un dispositif de présence d'agents Tisséo sur le terrain sera mis en place afin d'assurer un service en toute sécurité.

De nouveaux horaires souhaités par un large public

Au travers de nombreuses enquêtes menées par Tisséo, de la part des jeunes, des touristes visitant Toulouse, d'un large public venant en métro en ville pour des activités de loisirs et de restauration les soirs de week-end, la prolongation du métro à 3 heures du matin était un souhait souvent exprimé.

La prolongation du métro les week-ends constitue une solution spontanément exprimée par les usagers du réseau et les habitants, du fait de sa lisibilité, de la couverture territoriale du métro, qui offre une solution de retour du centre-ville vers les 4 grandes directions nord-sud-est-ouest, combinée le cas échéant avec la voiture en co-voiturage.

La prolongation des horaires du métro contribue au développement de l'usage des transports publics la nuit avec des enjeux forts d'attractivité et de rayonnement de la Métropole, ainsi que de sécurité publique.

Quelques chiffres...

La fréquentation du métro la nuit est estimée de 7 000 à 10 000 validations par nuit (700 000 à 1 million de validations par an).

Une fréquence proposée de 10 minutes sur la dernière heure du service.

Les charges d'exploitation supplémentaires par rapport au dispositif actuel de nuit sont estimées à 827K€ par an.

Mise en place du dispositif le 7 novembre 2014



Contact Presse

Michèle Guallar
Tél. : 05 62 11 29 54 Mob. : 06 22 73 15 65
michele.guallar@tisseo.fr

2 - Evolution de l'offre pour la rentrée (Plan Annuel des Services 2014)

Le Comité Syndical du 9 juillet 2014 a voté des propositions de modification et de création de lignes de bus dans le cadre du Plan Annuel des Services 2014 et notamment pour la rentrée de septembre 2014 :

Création de la ligne 48

Cette nouvelle ligne est une transversale Tournefeuille Lycée – Basso Cambo via le chemin de Larramet et la VCSM.

Sa fréquence sera de 25 minutes en heure de pointe et 35 minutes en heure creuse (jour de semaine hors vacances scolaires).

Renfort de l'offre sur la ligne 63

La ligne 63 connaît une progression de fréquentation régulière, associée à la desserte d'Airbus elle va bénéficier d'un renfort réparti sur les heures de pointe et les heures creuses.

Dessertes du Muretain

La **ligne 117** sera ajustée par une modification d'itinéraire et d'horaire afin de permettre la desserte des centres commerciaux de Portet sur Garonne et de Roques sur Garonne.

La commune de Fonsorbes sera desservie par la **ligne 116**, grâce à la modification de l'itinéraire pour une meilleure desserte du secteur nord-est de la commune et un nouveau calage des horaires.

Desserte du Sicoval

L'offre des **TAD 200** sera améliorée par l'ajout de courses supplémentaires complétant les possibilités d'aller/retour.



Création d'une ligne régulière aménagée en desserte scolaire pour le lycée Polyvalent Rive Gauche

La carte scolaire du lycée Rive Gauche change en septembre 2014. Le maillage du réseau bus ne permettant pas la prise en charge des élèves du secteur Ramassiers et Saint Martin vers cette destination, un circuit spécifique complémentaire est mis en place fonctionnant le matin et le soir.

Desserte du chemin du Vallon à Toulouse

La **ligne 115** « Saint Agne – Pech David » sera prolongée pour desservir le chemin du Vallon jusqu'au métro et de renforcer l'offre actuelle. 13 services supplémentaires sont mis en place afin d'offrir une fréquence d'une demi-heure en heure de pointe.

Modification de la ligne 39 (fusion avec la ligne 44)

Afin d'assurer un service régulier et attractif sur l'axe de la route d'Albi (Toulouse - L'Union) en pleine évolution urbaine, une nouvelle ligne 39 est créée en fusionnant avec la ligne 44. Elle desservira l'axe de la route d'Albi depuis le centre de l'Union vers le centre de Toulouse au terminus Jeanne d'Arc. Les lignes 39 et 42 offriront ainsi une fréquence à 10 minutes en heure de pointe et 15 minutes en heure creuse sur la partie toulousaine de la route d'Albi.

Cette modification nécessite la suppression de la ligne 44 créée en 2007 à l'occasion de la mise en service de la ligne B de métro pour compléter l'offre de la route d'Albi. Le boulevard Nettwiller sera désormais desservi par les lignes 40 et 73.



3 - Modalités de répercussion de la hausse de la TVA sur certains tarifs en 2014

Le Comité Syndical du 9 juillet 2014 a voté la mise en œuvre d'une évolution des tarifs à partir du 1^{er} septembre 2014 qui vise à compenser la perte de recettes générée par le relèvement du taux de TVA.

Un relèvement du taux de TVA de 7 % à 10 %, décidé par l'Etat, est intervenu au 1^{er} janvier 2014. Ce relèvement représente une perte de recettes annuelles de 2,1 M€. Sans évolution tarifaire, ce relèvement du taux de TVA induit donc une dégradation de la recette moyenne par déplacement. Celle-ci est estimée à 0,56 € par déplacement en 2014, soit deux centimes de moins qu'en 2013 et 10 centimes de moins qu'en 2007, soit une baisse de 15% en 7 ans. A titre de comparaison, sur la même période, l'inflation a progressé de 8,6% et le prix du litre de gazole a augmenté de 14%.

La maîtrise de la recette par déplacement et du taux de couverture des dépenses d'exploitation par les recettes est fondamentale pour préserver des capacités de développement du réseau.

	Tarifs 01/03/2012	Tarifs 01/09/2014	Evolution en €
Réseau métro-tram-bus (sauf navette aéroport)			
1 Déplacement inchangé	1,60 €	1,60 €	
2 Déplacements Journée	2,90 €	3,10 €	0,20 €
10 Déplacements	12,90 €	13,40 €	0,50 €
10 Déplacements Tarif Réduit	9,40 €	9,80 €	0,40 €
10 Déplacements moins de 26 ans inchangé	4,00 €	4,00 €	
Ticket pro 1 Déplacement	1,29 €	1,34 €	0,05 €
Ticket pro PDE 1 Déplacement	0,94 €	0,98 €	0,04 €
Ticket Tribu inchangé	5,50 €	5,50 €	
Pass Journée inchangé	5,50 €	5,50 €	
Pass 2 jours inchangé	8,50 €	8,50 €	
Pass 3 jours inchangé	10,50 €	10,50 €	
Ticket soirée	2,90 €	3,10 €	0,20 €
Abonnement 7 Jours	13,30 €	14,20 €	0,90 €
Abonnement 31 jours	43,80 €	46,80 €	3,00 €
Abonnement 31 jours moins de 26 ans inchangé	10,00 €	10,00 €	
Abonnement annuel moins de 26 ans inchangé	100,00 €	100,00 €	
Abonnement annuel Activéo comptant	438,00 €	468,00 €	30,00 €
Abonnement annuel Activéo mensualisé	36,50 €	39,00 €	2,50 €



Dossier de presse

	Tarifs 01/03/2012	Tarifs 01/09/2014	Evolution en €
Navette Aéroport (+ réseau)			
1 déplacement Aéroport	5 €	5,50 €	0,50 €
6 déplacements Aéroport	20 €	21,00 €	1,00 €
Pass journée Aéroport	8 €	8,50 €	0,50 €
Abonnement 7 jours	15 €	16,20 €	1,20 €
Abonnement 31 Jours	45,60 €	48,60 €	3,00 €
Abonnement Activéo Aéroport comptant	456,00 €	486,00 €	30,00 €
Abonnement Activéo Aéroport mensualisé	38,00 €	40,50 €	2,50 €

Dans cette nouvelle grille tarifaire, plusieurs points sont à noter :

- L'abonnement mensuel tous publics passe de 43,80 € à 46,80 €, soit une hausse de 3 €. Il est rappelé que les salariés peuvent bénéficier depuis 2009 de la prise en charge par leur employeur de cet abonnement à hauteur de 50%, ce qui signifie pour les salariés une hausse nette de 1,5 € par mois.
- Le prix du ticket 1 déplacement sera maintenu à 1,60 €. Il en sera de même pour les titres jeunes : l'abonnement mensuel à 10 €, l'abonnement annuel à 100 € et le ticket 10 déplacements à 4 €.
- **Une réflexion plus globale sur l'évolution de la politique tarifaire va être engagée afin d'examiner la participation des usagers dans le développement du réseau d'une part et la prise en compte du niveau de ressources dans le dispositif tarifaire d'autre part.**



Contact Presse

Michèle Guallar
Tél. : 05 62 11 29 54 Mob. : 06 22 73 15 65
michele.guallar@tisseo.fr